



Plan d'action MADA Percé 2014-2016

Produit par :

Alex Dubé, conseiller responsable

Ginette Boulanger, centre communautaire Oasis

Louissette Blondin, Association des proches aidants du Rocher-Percé « Les anges gardiens »

Dominique Roy, citoyen de Percé

Cheryl Henry, Vision Gaspé Percé Now

Isabelle Tremblay, chargée de projet MADA

ADOPTÉ LE 1^{er} OCTOBRE 2013



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



POPULATION TOTALE DE PERCÉ EN 2011 : 3 212 HABITANTS*¹

NOMBRE DE PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS HABITANT PERCÉ EN 2011*²

GROUPES D'ÂGE	TOTAL	HOMMES	FEMMES
50 à 54 ans	375	180	190
55 à 59 ans	350	170	175
60 à 64 ans	330	150	175
65 à 69 ans	255	145	115
70 à 74 ans	185	95	90
75 à 79 ans	165	70	85
80 à 84 ans	80	30	50
85 ans et +	70	35	35

56 % de la population de Percé a 50 ans ou plus

24 % de la population de Percé a plus de 65 ans

10 % de la population de Percé a plus de 75 ans

¹ Tiré du site internet <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011> consulté le 22 juin 2012

² Idem



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 1 : COMMUNICATION

CONSTAT :

Lors des consultations publiques francophones et anglophones des 20 et 21 septembre 2012, parmi les 45 personnes présentes, plusieurs ont priorisé le besoin de monter une banque de bénévoles, par secteurs, afin de faire des visites-amitié à domicile et des appels de courtoisie chez les aînés qui le désirent pour briser l'isolement et s'assurer que tout va bien. Cette demande nous laisse envisager que les services actuels sont méconnus puisque le Centre d'action bénévole Gascons-Percé répond déjà à ce besoin pour Percé ouest et le Centre d'action bénévole Le Hauban dessert Percé est (Coin-du-Banc jusqu'à St-Georges-de-Malbaie). Le fait que certains services soient offerts sur le territoire de la ville de Percé (Coin-du-Banc à St-Georges-de-Malbaie) par des organismes situés dans la MRC Côte-de-Gaspé, crée aussi de la confusion chez les aînés. Plusieurs services sont gratuits.

Dans le même ordre d'idée, afin de bien vieillir chez soi, les aînés ont aussi priorisé l'établissement d'une banque de bénévoles, par secteurs, afin de réaliser de petits travaux d'entretien et de réparation. Des services d'entretien ménager et de préparation des repas existent à coûts modestes et comprennent aussi la tonte de gazon ainsi que le déblaiement de la neige. Dans Percé Ouest, ces services relèvent de l'Association des aînés alors que Percé Est est desservi par la corporation d'aide à domicile Multi-Services. Ces services sont offerts dans les deux langues. Nous tenons à préciser que ces deux corporations d'aide à domicile ne peuvent réparer des galeries et faire de moyens et gros travaux de réparations, ce qui est souvent demandé par les aînés qui ne sont pas admissibles au programme de RénoVillage par exemple.

RECOMMANDATION :

La première chose à faire est de bien informer les aînés des services disponibles et des coûts réels s'y rattachant. Il est à noter que la distribution de dépliants n'est pas suffisante comme moyen pour informer les gens. Plusieurs personnes âgées ont de la difficulté à lire et à voir. Des rencontres en présence de personnes en qui les aînés ont confiance, comme leur animatrice de centre de jour par exemple, ou encore le président du club d'âge d'or ainsi que leur conseiller sont à privilégier. Une ambiance conviviale qui permet les échanges entre les participants favorise grandement l'intégration de l'information. Passer par les clubs de 50 ans et plus de chaque secteur, avec une invitation à tous en présence du conseiller attitré, favoriserait la participation des aînés à ces rencontres. Un service de co-voiturage pour ces ateliers est souhaitable afin de rejoindre les gens les plus isolés. Pour terminer, il faut dresser une liste, par secteurs, des groupes sociaux et des résidences « aînés » afin de les informer aussi.

Beaucoup de participants se disent peu ou pas informés de ce qui se passe à la Ville. Il convient que la municipalité fasse paraître un bulletin semestriel bilingue contenant des informations sur les activités et services des organismes et des clubs sociaux, ainsi que sur les projets en cours du conseil municipal. Le bulletin bimensuel-bilingue de Port—Daniel-Gascons est un outil très utilisé par la population locale et simple d'assemblage pour la municipalité.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 1 : COMMUNICATION							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An 3
1. Informer la population francophone et anglophone des services offerts aux aînés et clarifier quels organismes desservent quels secteurs de la municipalité de Percé.	1. Tenir des café-rencontres auprès des aînés, dans chaque secteur, en collaboration avec les acteurs du milieu et les organismes offrant les services afin d'informer les aînés.	1. Organisation d'un café rencontre par secteurs en 2014.	Comité-MADA Organismes offrant les services MRC du Rocher-Percé MRC Côte-de-Gaspé Clubs sociaux VGPN CASA	Conseillers municipaux CSSS du Rocher-Percé CSSS de Gaspé CLSC de Barachois	X		
	2. Faire connaître les programmes de subventions « aînés » auprès des groupes sociaux (Nouveaux Horizons, QADA, CRÉ...)	1. Les groupes sociaux seront informés des programmes de subvention liés aux aînés par le site web et le bulletin semestriel.	Comité-MADA municipalité	CRÉ MRC/CLD Clubs sociaux Clubs de 50 ans et plus	EN CONTINU		
2. Assurer une meilleure diffusion de l'information concernant l'ensemble de la municipalité aux citoyens francophones et anglophones.	1. Diffusion d'un bulletin semestriel bilingue, contenant les informations du site web de la Ville sur les projets en cours, au conseil municipal et dans chaque secteur.	1. Un bulletin semestriel bilingue contenant les informations précédemment mentionnées sera diffusé dans chaque foyer.	Les conseillers Les clubs sociaux Les organismes Clubs de 50 ans et + Municipalité	Comité-MADA VGPN CASA	X		
	2. Toutes les informations diffusées sur le site web de la Ville seront disponibles en anglais à l'exception des documents légaux.	1. Les informations contenues sur le site web de la Ville, à l'exception des documents légaux, seront disponibles, en anglais, dans un délai raisonnable, nécessaire à la traduction.		Municipalité	À définir	EN CONTINU	



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 2 : LOGEMENT

CONSTAT :

Il y a absence de logement pour les aînés autonomes et semi-autonomes qui désirent demeurer en appartement dans tous les secteurs de Percé. Aussi, il n'y a aucun logement pour les personnes non-autonomes, ce qu'on appelle une Ressource Intermédiaire en jargon « d'hôpital ». Cette situation cause l'exil des aînés par manque d'option de logement.

RECOMMANDATION :

Assurer un développement du logement adapté aux besoins des aînés, accessible financièrement et tenant compte de leur degré d'autonomie. Suite à une rencontre d'information avec Mme Marie Houde du Groupe ressource en logement collectif Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (GRLCGIM) le 04 juillet 2012, il est ressorti, en présence des 12 participants, que St-Georges-de-Malbaie n'avait aucune résidence pour aînés et que la résidence de Barachois nécessitait un agrandissement pour répondre à la demande locale. Aussi, étant donné le nombre croissant d'aidants naturels, il a été souligné qu'il serait intéressant de songer à construire des appartements intergénérationnels dans Percé village afin de permettre aux aînés d'être proches de leurs aidants, et ce, afin de demeurer dans leur milieu plus longtemps.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 2 : LOGEMENT							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An3
1. Prévoir la création de logements abordables pour les aînés autonomes et semi-autonomes afin de prévenir l'exode et répondre à la demande locale.	1. La municipalité s'engage à déposer à chaque budget annuel un montant de 15 000 \$ dans un compte en vue d'une éventuelle mise de fonds pour la construction de logements « aînés ».	1. Un montant de 15 000 \$ est déposé tous les ans.	Municipalité	À définir	EN CONTINU		
	2. La Ville de Percé supportera la création d'un comité mixte privé/public pour développer d'autres unités de logements destinées aux personnes âgées.	1. Un comité privé/public sera créé et déterminera le secteur prioritaire et le type de logement à y construire.	Municipalité	OMH Groupe de Recherche en Logement Collectif Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine AUTRES	X		
2. Maintenir nos aînés non-autonomes dans leur municipalité d'appartenance.	1. La Ville de Percé supportera les entrepreneurs qui désireront établir des résidences pour personnes âgées non-autonomes par différentes mesures.	1. Les entrepreneurs et les personnes désirant ouvrir une résidence pour personnes non-autonomes recevront du soutien en recherche de terrain, en exemption de taxes et autres mesures.	Municipalité	À définir	EN CONTINU		



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 3 : TRANSPORT

CONSTAT :

Le service de transport en commun ne correspond pas aux besoins des aînés de Percé. Ceux-ci désireraient une navette locale afin de faire leurs courses, se rendre à leurs rendez-vous médicaux ou à des activités sociales. Par ailleurs, les échanges durant les consultations démontrent que les services actuels de transport pour les rendez-vous médicaux offerts par les deux Centres d'action bénévole, ainsi que les services de Taxi Porlier, de transport adapté Transport des Anses ainsi que «transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé, ne sont pas connus de tous. Les organismes de services à domicile aident aussi à faire des courses. Aussi, il est difficile, voire impossible pour plusieurs aînés, de se rendre aux points d'embarquements en ce qui concerne le Transport collectif RéGim.

RECOMMANDATIONS :

S'assurer de bien informer les personnes âgées de tous les services de transport présentement offerts, ainsi que des services de courses offerts par l'Association des aînés et Multi-services. Regarder la possibilité avec le Transport des Anses et le Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé de prendre les aînés à la porte de leur résidence au moyen d'une réservation au préalable.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 3 : TRANSPORT							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An 3
1. Faciliter les déplacements locaux afin de soutenir l'autonomie des aînés et le maintien dans leur milieu de vie.	1. Faire connaître les différents services de transport par des café-rencontres, le site web et le bulletin semestriel de la Ville.	1. Les services de transports, les horaires et les tarifs seront présentés aux aînés selon les organismes desservant leur secteur.	Municipalité Comité-MADA	Centre d'action bénévole Gascons-Percé Centre d'action bénévole Le Hauban Taxi Porlier Multi-services Associations des aînés Transport adapté et collectif des Anses MRC Rocher-percé Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé	X		
	2. Évaluer les besoins des personnes qui ne peuvent se rendre aux points d'embarquements et acheminer les recommandations au comité sur le transport de la MRC Rocher-percé, au Transport adapté, au Transport des Anses et au Transport collectif et adapté de la Côte-de-Gaspé.	1. Les besoins seront identifiés et des recommandations seront remises aux organismes concernés.		Municipalité Comité-MADA			



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 4 : LOISIRS, ACTIVITÉS ET FORMATIONS

CONSTAT :

L'offre en loisirs, activités et formations ne répond pas aux besoins des aînés des différents secteurs de Percé. Les activités ne sont pas suffisamment diversifiées, ni connues et l'offre en transport collectif ne permet pas d'y participer. Ce problème est amplifié chez la communauté anglophone à cause de la barrière de la langue. Les personnes présentes lors des consultations publiques ont fait la demande de cours d'informatique, de cours de langues française et espagnole ainsi qu'une diversité d'activités physiques supervisées incluant le tai chi et les cours de Vie active de Kino Québec. Pour les anglophones du secteur de Barachois, le besoin d'une salle d'entraînement physique a été nommé ainsi que de l'animation musicale et culturelle.

RECOMMANDATION :

S'appuyer sur les groupes sociaux existants afin d'implanter des activités physiques et différentes formations dans chaque secteur. Offrir la possibilité de co-voiturage ou de transport organisé. Faire connaître l'offre des activités, des formations et des évènements en passant par un bulletin semestriel bilingue ainsi que par l'utilisation d'une chaîne téléphonique entre les club sociaux pour les informations qui doivent être diffusées plus rapidement. L'embauche d'un « animateur à la vie communautaire » serait un atout majeur pour la municipalité de Percé afin d'accompagner les citoyens et les différentes organisations dans la mise sur pied de leurs activités, loisirs et formations, en collaboration avec toutes les ressources existantes des MRC Rocher-Percé et Côte-de-Gaspé.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 4: LOISIRS, ACTIVITÉS ET FORMATIONS							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An 3
1. Développer et adapter l'offre en loisirs, activités et formations de proximité pour permettre aux aînés de la municipalité de Percé de demeurer actifs physiquement et socialement.	1. Faire la promotion et soutenir financièrement et en services des projets « aînés » liés aux sports, aux loisirs et à la culture.	1. Avoir une offre en loisirs et formations plus diversifiée et mieux connue dans l'ensemble de la municipalité de Percé.	Comité-MADA Municipalité	Clubs de 50 ans et plus CRÉ MRC/CLD CLSC, VGPN CASA, Clubs sociaux	EN CONTINU		
	2. Encourager les différents organismes et clubs sociaux à faire paraître leurs activités et services dans le bulletin semestriel.	1. Les organismes et les différents clubs sociaux feront paraître leurs activités, formations et services dans le bulletin semestriel.	Comité-MADA Municipalité	Clubs de 50 ans et plus Clubs sociaux VGPN Organismes offrant des services et des activités	EN CONTINU		
	3. Entretenir et maintenir fonctionnelles les infrastructures de sports, loisirs et culture dans l'ensemble de la municipalité de Percé.	1. Les infrastructures seront maintenues en bon état et fonctionnelles.	Municipalité	MRC/CLD	EN CONTINU		
	4. Évaluer la possibilité et les coûts de la création d'un poste d'animateur à la vie communautaire.	1. La Ville de Percé évaluera la possibilité et coûts de la création d'un poste d'animateur à la vie communautaire.	Municipalité	MRC/CLD CRÉ		X	



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 5 : BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

CONSTAT :

Dans l'ensemble, les personnes ayant participé aux consultations sont soucieuses des aînés qui peuvent se retrouver isolés. Les gens ont suggéré de créer une banque de bénévoles afin de leur rendre visite comme il est mentionné dans l'axe 3. La priorité est de rejoindre ces gens et leur faire connaître les services de visites-amitié déjà existants ainsi que le programme PAIR offert par les Centres d'action bénévole. La Sûreté du Québec, en lien avec la FADOQ, offre aussi le programme Aîné avisé pour les personnes plus fragiles. Dans un deuxième temps, les personnes de 50 ans et plus de Percé ont mentionné à plusieurs reprises le besoin d'avoir accès à des personnes ressources bénévoles afin de faire des réparations ou de l'entretien mineur chez eux. Il est recommandé de demander d'abord à votre organisme de services à domicile s'il peut faire le travail demandé. Ils peuvent changer des planches ou des poignées de portes par exemple. Si les gens veulent se monter une banque de bénévoles pour exécuter de plus gros travaux, ils devront tenir compte des cartes de compétences et des assurances. Nous suggérons plutôt des demandes entre familles, amis et voisins ou la mise sur pied d'une coop de réparation et d'entretien afin de garantir la sécurité et le professionnalisme des travaux.

La population de Percé est la plus vieillissante au Québec avec 24% de 65 ans et plus. Plus la population est vieillissante, plus il y a d'aidants naturels pour répondre à leurs besoins. Les proches aidants jouent un rôle important dans la vie des aînés parce qu'ils contribuent à les maintenir à domicile ou à les accompagner dans les activités de la vie quotidienne (santé, finance, domaine domestique...). Les proches aidants ont besoin de soutien et sont pour la plupart âgés eux-mêmes et également utilisateurs des services de santé. Les proches aidants subissent une solitude qui devient synonyme de souffrance à cause de l'isolement et de la lourdeur des tâches requises pour répondre aux besoins de la personne avec laquelle elle est en relation d'aide. La solitude est causée par l'impossibilité d'avoir des contacts sociaux valorisants.

RECOMMANDATION :

Faire connaître les services de visites-amitié, le programme PAIR (offert par les Centres d'action bénévole) ainsi qu'Aînés avisés (offert en partenariat par la FADOQ et la Sûreté du Québec) afin de contrer l'isolement et de sécuriser les aînés. Pour les demandes de travaux à domicile, faire connaître les organismes de service à domicile. Pour les aidants-naturels, faire connaître l'existence du groupe de proches-aidants de la MRC du Rocher-Percé «Les anges-gardiens» et les services d'écoute téléphonique d'APPUI et de la Société d'Alzheimer. Il est nécessaire d'avoir la collaboration des organismes concernés ainsi que des clubs sociaux et des clubs de 50 ans et plus afin d'atteindre cet objectif. Ces services pourraient aussi paraître dans le bulletin semestriel de la Ville. Un partenariat avec les CSSS Rocher-Percé et Côte-de-Gaspé pourrait être envisagé afin d'en faire un projet de prévention.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 5 : BIEN VIEILLIR CHEZ SOI							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An 3
1. Briser l'isolement chez les aînés.	1. Informer ces personnes de l'existence des visites-amitié et du programme PAIR offert par les Centres d'action bénévole des deux MRC.	1. Les aînés seront informés de l'existence de ces services.	Comité-MADA Les Centres d'action bénévole Sûreté du Québec/FADOQ APPUI Société d'Alzheimer	Clubs d'âge d'or Club Sociaux Municipalité CSSS du Rocher-Percé CSSS Côte-de-Gaspé Municipalité MRC/CLD	EN CONTINU		
	2. Informer ces personnes du programme Aînés avisés offert par la FADOQ et la Sûreté du Québec.	1. Les aînés seront informés de l'existence de ces services.					
2. Faciliter l'accès aux aînés à des ressources pouvant exécuter des travaux mineurs à faibles coûts et offrir des repas préparés.	1. Faire connaître les services des organismes de soins à domicile et de popotes roulantes, selon les secteurs, dans le bulletin semestriel.	1. Les aînés seront informés de l'existence de ces services dans le bulletin semestriel.	Comité-MADA Municipalité	Association des aînés de la MRC Rocher-Percé Corporation d'aide à domicile Multi-services Clubs d'âge d'or Club sociaux CASA, VGPN	EN CONTINU		
3. Permettre aux citoyens à faibles revenus de conserver leur maison malgré la hausse des taxes foncières.	1. Évaluer la possibilité d'étaler les paiements des taxes foncières sur douze mois.	1. La possibilité d'étaler les paiements des taxes foncières sur douze mois sera évaluée par la Ville.	Municipalité		X		
4. Témoigner de la reconnaissance envers les aidants naturels et démystifier leur réalité auprès de la population.	1. Souligner la semaine des aidants naturels au mois de novembre.	1. Tenir une action permettant de souligner cette semaine.	Groupe de proches-aidants de la MRC du Rocher-Percé «Les anges gardiens»	Comité-MADA Municipalité APPUI Société d'Alzheimer	EN CONTINU		



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 6 : ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

CONSTAT :

L'ensemble des édifices appartenant à la ville de Percé sont accessibles. La Ville s'est d'ailleurs mérité le Prix de la Municipalité la plus accessible de la MRC du Rocher-Percé de la part de l'Unité régionale des Loisirs lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1^{er} au 7 juin 2013. Par ailleurs, les résidents de Barchois ont nommé le besoin d'avoir accès à leur quai de façon sécuritaire ainsi qu'un meilleur entretien des facilités sanitaires à proximité. De plus, ces citoyens ont nommé le danger qu'ils percevaient à traverser la 132 dans le village en raison de la vitesse élevée des voitures, mais aussi du vieillissement de la population qui ne permet plus de traverser aussi vite qu'avant, ni de bien voir ou entendre.

RECOMMANDATION :

Rendre le quai sécuritaire ou aménager un autre endroit de plaisance et de pêche à Barchois. Réduire la limite de vitesse à partir du viaduc jusqu'au Centre récréatif de 70 km/h à 50 km/h et /ou installer des traverses de piétons avec signalisation aux endroits les plus fréquentés.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 6 : ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An3
1. Faciliter et encourager l'accès aux espaces extérieurs et aux bâtiments publics.	1. La Ville de Percé entreprendra des démarches auprès du Ministère des Transports du Québec afin de réduire la limite de vitesse à Barachois du viaduc jusqu'au Centre récréatif de 70 Km/h à 50 km/h et/ou installer des traverses de piétons avec signalisation aux endroits les plus fréquentés.	1. La limite de vitesse sera réduite à 50 km/h entre le viaduc et le Centre récréatif et/ou des traverses piétonnières avec signalisation seront installées.	Municipalité	Ministère des Transports MRC du Rocher-Percé Secrétariat aux aînés		X	
	2. Rendre le quai de Barachois sécuritaire ou aménager un autre endroit de plaisance et de pêche à Barachois.	1 Le quai de Barachois sera sécuritaire ou un autre endroit pour la pêche et la villégiature sera aménagé.	Municipalité	À déterminer		X	
		2. Faire un entretien plus régulier des facilités sanitaires à proximité du quai.	Municipalité	À déterminer	X		



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 7 : VIE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

CONSTAT :

Les aînés du Grand Percé ont du temps et un intérêt certain à s'engager dans leur communauté comme en témoigne le succès de la consultation publique MADA. Par contre, la consultation a permis de relever trois obstacles majeurs qui empêchent les personnes âgées de s'impliquer et d'enrichir leur communauté: des lacunes au niveau de la diffusion de l'information, du leadership et du transport.

Il est difficile de diffuser l'information dans le Grand Percé puisque Percé Est est desservi par la télévision communautaire Télé-Gaspé alors que Percé Ouest reçoit TVCGR de Grande-Rivière. Les gens n'ont pas tous le câble non plus. Les anglophones lisent le SPEC (qui donne plus d'information sur Gaspé que sur Percé) et les francophones Le Pharillon et Le Havre selon leur secteur. De plus, l'ordre du jour aux assemblées municipales est seulement en français; ce qui décourage bien des anglophones à participer aux séances publiques. En ce qui concerne le leadership, il est nécessaire d'avoir une personne désignée comme le principal organisateur afin que les gens s'engagent dans un projet ou une activité. Dans la plupart des clubs sociaux, les comités sont déjà débordés avec leur programmation courante. Enfin, l'offre en transport collectif ne permet pas aux citoyens de se déplacer aux assemblées publiques ou à d'autres événements en dehors des heures de transport disponible.

RECOMMANDATION :

Une meilleure diffusion de l'information sur l'ensemble des activités se déroulant dans les divers clubs sociaux ainsi qu'au conseil municipal, favoriserait une augmentation de la participation citoyenne de même que l'engagement communautaire de toute la population. Aussi, un animateur à la vie communautaire pourrait faire les liens entre les secteurs, dans les deux langues, et ainsi aider les communautés à se développer de façon intégrée, avec les forces et atouts de chaque secteur.

Lorsque l'information circule, cela facilite la prise en charge par le milieu et favorise le développement de la municipalité dans toutes ses sphères, améliorant ainsi la qualité de vie des citoyens. Dans un deuxième temps, la valorisation et la reconnaissance des aînés de Percé deviennent nécessaires par leur nombre et leur implication. Souligner la Journée internationale des aînés le 1^{er} octobre serait une très belle façon pour la Ville de reconnaître l'implication soutenue de cette partie de la population. Pour terminer, la continuité du comité famille-MADA, formé d'élus, d'employés de la Ville et de citoyens, par une résolution identifiant ses membres, est un incontournable pour la participation citoyenne et le mieux-être de la population de Percé.



PLAN D'ACTION MADA PERCÉ 2014-2016



AXE 7 : VIE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE							
OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE SUCCÈS	RESPONSABLES	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER		
					An 1	An 2	An 3
1. Valoriser l'image des aînés et leur apport dans la communauté.	1. Souligner la Journée internationale des aînés le 1 ^{er} octobre.	1. Souligner la journée internationale des aînés le 1 ^{er} octobre par une pièce de théâtre Parminou, une conférence, etc..	Comité-MADA Municipalité	CRÉ MRC/CLD Clubs de 50 ans et + Clubs sociaux	EN CONTINU		
2. Formation d'un MADA actif et engagé.	1. Former un comité MADA disposant d'un mandat et d'un budget de fonctionnement.	1. Avoir un comité MADA qui dispose d'un budget et qui fait avancer des dossiers avec l'appui de la Ville.	Municipalité Comité-MADA	MRC/CLD	X		
	2. S'assurer que le conseiller responsable donne des nouvelles de l'avancement du plan d'action lors des séances de travail et des assemblées municipales.	1. Maintenir le point famille/MADA à l'ordre du jour.	Municipalité Comité-MADA		En continu		